

FICHE TECHNIQUE N°1 : LES PAILLES
Objectif zéro plastique à usage unique 2030

RÈGLEMENTATION CONSEILS PRATIQUES

*&
Alternatives*



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

RÈGLEMENTATION

TOUTES LES PAILLES EN PLASTIQUE SONT INTERDITES À MONACO !

Qu'elles soient jetables, réemployables ou même en plastique recyclé, biosourcé, biodégradable, compostable ou oxodégradable, elles ne sont plus autorisées.



Pourquoi ?

Les pailles en plastique sont trop légères et trop petites pour le recyclage. Elles sont aussi dans le top 10 des déchets en plastique à usage unique que l'on retrouve sur les côtes européennes.

NOS RECOMMANDATIONS

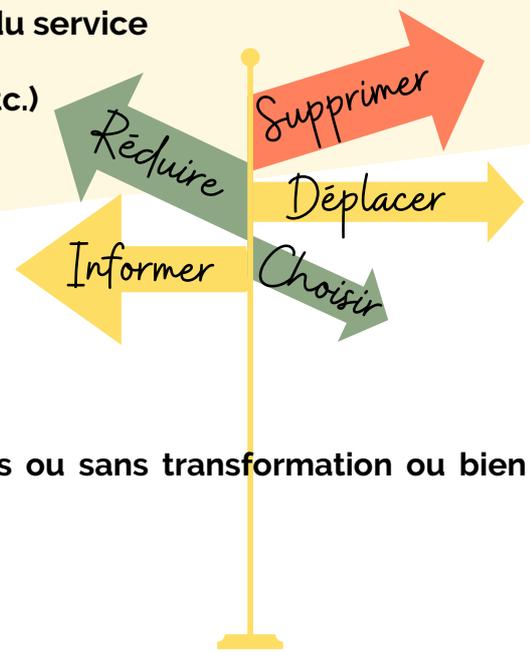
Le plus ambitieux pour la planète : supprimer les pailles, non indispensables. Ainsi, vous participez activement à faire évoluer les comportements de vos clients et de votre équipe.

Sinon, il existe des alternatives plus respectueuses de l'environnement et vous pouvez réduire leur distribution.



Comment ?

- Supprimer les pailles jetables et expliquer ce choix
- Distribuer des pailles uniquement sur demande
- Informer sur les conséquences environnementales des pailles jetables
- Déplacer les pailles pour éviter les automatismes lors du service
- Proposer des pailles réemployables (vente, consigne etc.)
- Choisir des alternatives plus responsables



Quelles alternatives ?

Le réemployable, les matières premières locales, européennes ou sans transformation ou bien encore labellisées (bio, PEFC /FSC...) sont à privilégier.

LES ALTERNATIVES AUTORISÉES

Voici l'inventaire des matériaux disponibles sur le marché pour **remplacer les pailles en plastique**. Ils sont classés selon leur impact écologique basé sur leur provenance, leur composition, leur durée de vie et la possibilité de trouver des matières ecolabellisées.

Les pailles réemployables

MATÉRIAUX	IMPACT ÉCOLOGIQUE
VERRE	 
ACIER INOXYDABLE	 
ALUMINIUM	 
CUIVRE	 
CANNE DE PROVENCE / ROSEAU	   
TIGE DE SEIGLE	   
TIGE DE BAMBOU	   
SILICONE	 

LÉGENDE :

-  **Durée de vie :**
Réemployable / Plusieurs utilisations / Jetable
-  **Provenance :**
Local / Europe / Hors Europe
-  **Articles éco-labellisés disponibles**
-  **Articles comestibles disponibles**
-  **Matière première naturelle, non transformée**

Les pailles jetables acceptables

MATÉRIAUX	IMPACT ÉCOLOGIQUE
TIGE DE BLÉ	   
CHÂTAIGNE, POMME, SUCRE...	   
CARTON, PAPIER, KRAFT, FIBRES NATURELLES	  
RIZ, TAPIOCA	  



Il peut y avoir un risque sanitaire lié à la migration de substances vers les aliments, particulièrement pour le plastique, le silicone et l'aluminium. Respectez bien les conditions d'usage et de stockage de la fiche technique du produit.

LE LEXIQUE DES FAUX AMIS



Nous vous aidons à faire un choix éclairé, en précisant certaines notions.

« **Biosourcé** » : le produit est fabriqué à partir de matière vivante renouvelable. Cela ne signifie pas que le produit est naturel et biodégradable.



« **Biodégradable** » : le matériau se dégrade naturellement en résidus non nocifs pour l'environnement. Cela ne précise pas en combien de temps (1 mois, 100 ans, etc.) ni dans quelles conditions (température, humidité, etc.). Cette mention est trop vague pour un critère écologique.

« **Compostable (en usine)** »* : la dégradation du produit nécessite des conditions particulières que l'on retrouve difficilement dans la nature. Monaco n'a pas de filière de compostage industriel. Le produit doit être jeté dans les ordures ménagères.



« **Compostable en compost domestique** »** : Le produit peut être mis dans un composteur domestique ou lombricomposteur si le compost est bien entretenu. Toutefois, pour une bonne dégradation, le compost doit contenir peu de produits similaires (non compatible avec une activité de restauration).

« **Matière naturelle** » : le matériau principal du produit est naturel. Attention au plastique caché ! Les produits en poudre ou fibres végétales (carton, papier, bambou, etc.) sont partiellement constitués de plastique pour en assurer l'étanchéité et/ou la structure.

*norme EN 13432, label OK Compost ou équivalent

**norme NFT 51-800, label OK Compost Home ou équivalent

POUR ALLER PLUS LOIN...

Vous souhaitez évaluer votre impact écologique ? N'hésitez pas à nous contacter !

Pour aller plus loin et être accompagné dans votre démarche, vous pouvez intégrer le label Commerce Engagé ou Restaurant Engagé !



Plus d'infos :

www.commerce-engage.com

Cette fiche, basée sur les informations des fournisseurs, recense l'essentiel des alternatives existantes à ce jour.

Mise à jour : Septembre 2023

Direction de l'Environnement

5 rue du Gabian
MC98000 MONACO
Tél : +377 98 98 83 41
Fax : +377 92 05 28 91
environnement@gouv.mc
www.gouv.mc



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO